

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Flèche, mardi 26 septembre

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental de **Frédéric Beauchef**, président de la Commission Infrastructures routières

Démarrage des travaux du giratoire pour l'accès au Zoo de la Flèche et aménagement de la RD104

Le Département de la Sarthe, avec les participations de la Région des Pays de la Loire, la Communauté de commune du Pays Fléchois et la ville de la Flèche, a lancé les travaux de construction du giratoire entre la RD306 et la RD104, et l'aménagement de la route d'accès au parc zoologique de la Flèche qui accueille plus de 400 000 visiteurs par an. Les travaux comprenant aussi des modifications des accès piétons et cyclistes, ont démarré et dureront jusqu'à fin-novembre pour un coût de 1M€.

Un carrefour à fort trafic

Le carrefour actuel entre la RD306 et la RD104 supporte un trafic journalier de près de plus de 20 000 véhicules par jour : **10 500 véhicules** côté La Flèche et **7 300 véhicules** côté le Lude dont 16% de poids-lourds (RD306) et **2526** véhicules sur la RD104.

Par ailleurs, le Zoo de La Flèche connaît une progression de sa fréquentation chaque année et accueille environ 400 000 visiteurs par an.

Un carrefour giratoire pour fluidifier les flux

Les travaux consistent à créer **un rond-point de 18 m** de rayon à 4 branches à l'intersection de la RD306 (route du Lude) et RD104 (route menant au zoo) pour améliorer la sécurité des différents usagers. Il sera légèrement décalé vers la route du zoo et éclairé par un nouvel éclairage public avec des lampes à LED.

Le giratoire devrait être mise en service fin novembre.

L'îlot central du rond-point et ses abords seront aménagés par la Communauté de Communes du Pays Fléchois au cours de l'hiver 2017/2018.

NB : Le rond-point et la route du Zoo modernisée (RD 104) seront mis en agglomération avec une limitation à 50 km/h. La section de la route du Lude entre le boulevard Estournelle de Constant et le nouveau giratoire de La Bruère sera en agglomération et limitée à 70 km/h.

Voies douces et transports en commun intégrés

Le nouveau rond-point permettra d'intégrer l'ensemble des cheminements piétons et des circulations douces avec une liaison des voies verte existantes vers la nouvelle liaison du Moulin de la Bruère.

Un arrêt de car permettant d'accueillir 2 bus sera construit dans le sens Le Lude, La Flèche à la sortie du rond-point.

Modernisation de la route du zoo

La route du Zoo (RD 104) sera modernisée entre le carrefour et l'aire des gens du voyage, avec création d'un trottoir côté Est.

Des premiers travaux déjà effectués au printemps 2017

Suite à l'extension du Zoo, ses accès sont modifiés. Les cyclistes, qui empruntaient jusqu'alors le chemin des Bornes pour rejoindre la voie verte La Flèche-Clefs, ressortent par l'entrée principale du Zoo et doivent emprunter la RD 104 avant de la rejoindre.

1/Le Département a réalisé une bande cyclable sur 800 m pour faciliter le retour des cyclistes et remplacer le fossé existant par un drainage, pour augmenter la sécurité.

2/ Au mois de mars 2017, la Communauté de communes du Pays Fléchois a réalisé les travaux de modification du carrefour de l'entrée du zoo pour permettre l'entrée et la sortie des véhicules, après des études réalisées par le Département.

3/ En Mars 2017, le Département a également créé un cheminement piéton au bord de la route pour relier le nouveau parking privé du zoo au bas du chemin de Bornes.

L'ensemble de ces aménagements pour cyclistes et piétons a coûté 110 000 €.

Historique des travaux du carrefour depuis 2006

Le Département a voté dès 2006 un premier projet d'accès au Zoo déclaré d'utilité publique le 17 janvier 2007, puis annulé par une décision du tribunal administratif du 7 mai 2010.

Le Département a acquis à l'amiable les terrains entre le zoo et le chemin d'accès à l'aire des gens du voyage.

En mai 2011, après 2 mois et demi de travaux, la RD 104 a été élargie, rectifiée, sur 1,7 km depuis l'entrée du Zoo vers la route du Lude pour un montant de 700 000 €.

Après s'être accordé avec la Ville de La Flèche, sur un projet de giratoire à l'intersection entre la route du Lude (RD 306) et la route du Zoo (RD104), l'acquisition à l'amiable l'ancienne maison de garde-barrière, initiée en 2015, a abouti à l'automne 2016. Elle a pu être déconstruite en 2017 lors des déplacements des réseaux EDF.

De faibles perturbations sur la circulation

Pendant les travaux, la circulation sera maintenue au maximum pendant la durée du chantier et notamment les week-ends. La vitesse est limitée aux abords du chantier. Un alternat sera mis en place pour certaines phases.

Financement

L'entreprise Colas réalise les travaux. L'éclairage public sera réalisé par l'entreprise TELELEC.

L'ensemble de cette opération est inscrite au schéma routier départemental.

Depuis janvier 2017, elle bénéficie d'un financement de la Région des Pays de La Loire à hauteur de 40%.

Maître d'ouvrage : Département de La Sarthe

Montant total de l'investissement : 1 000 000 euros HT

Financeurs : Département de la Sarthe : 56,5 %

Région des Pays de Loire : 40,0 %

Comm. de commune du Pays Fléchois : 2,8%


Ville de La Flèche : 0,7 %

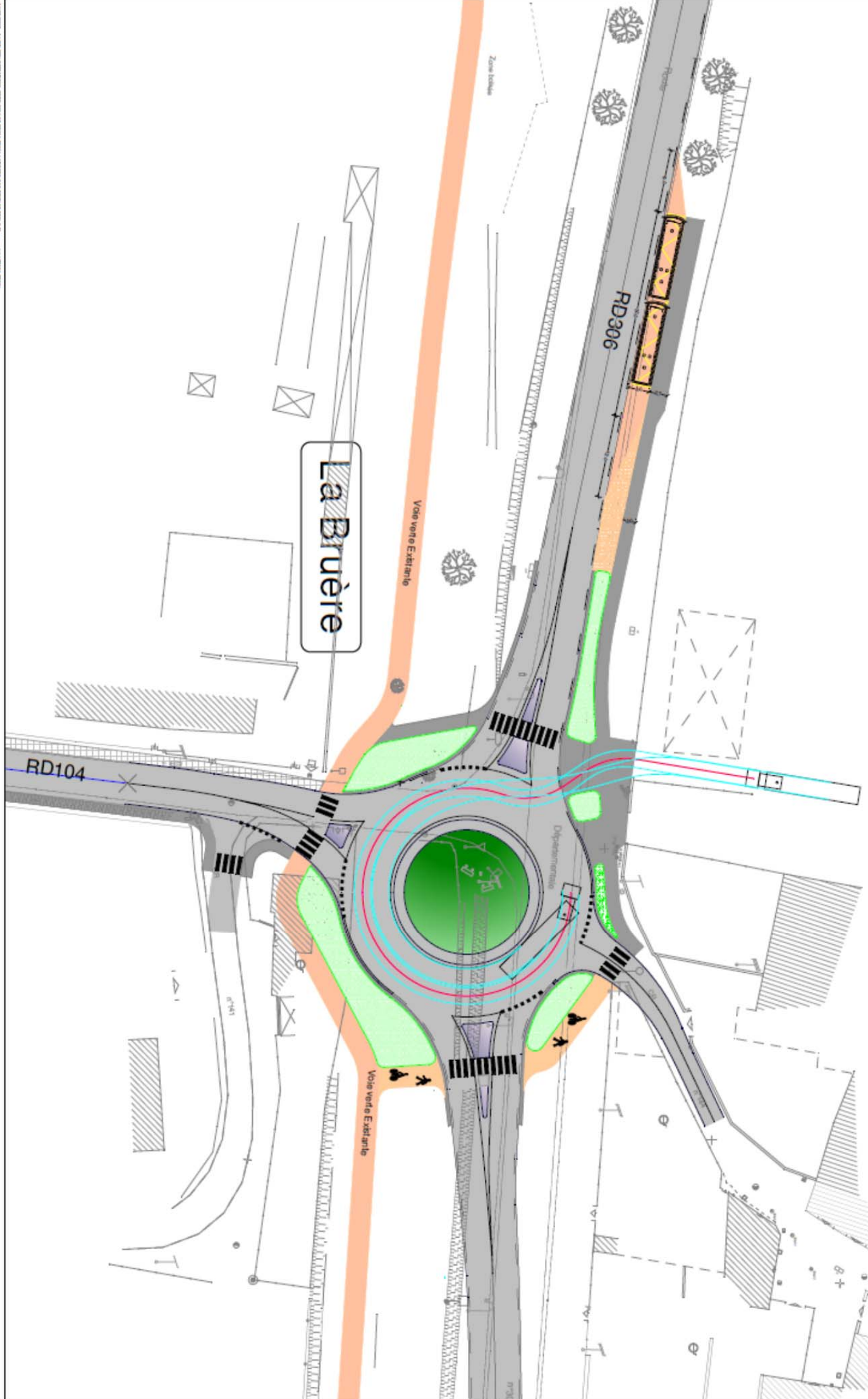


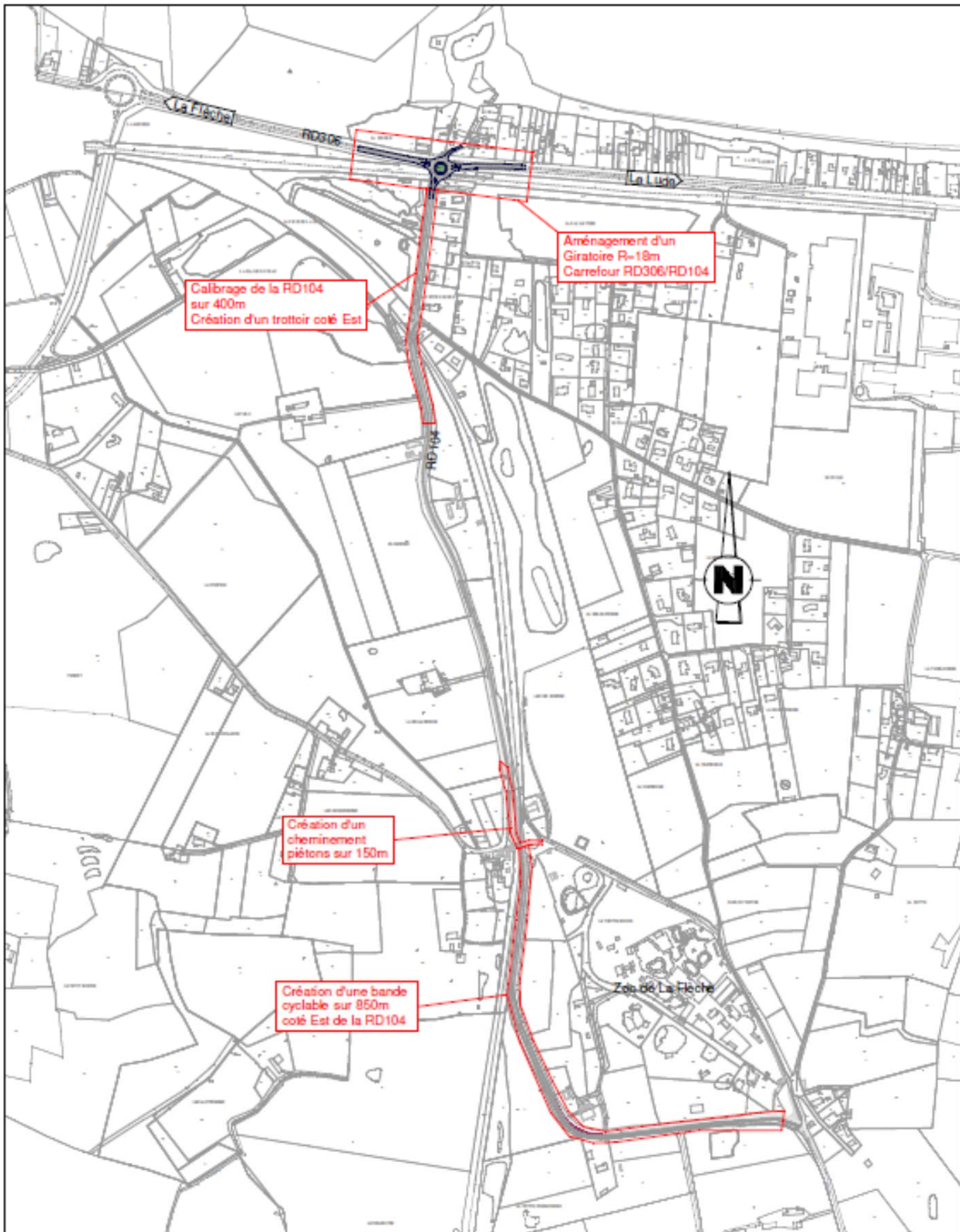
www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48
+33(0)2 43 54 72 99

lucie.desnos@sarthe.fr
 @LucieDesnos





Calibrage de la RD104 sur 400m
Création d'un trottoir coté Est

Aménagement d'un Giratoire R=18m
Carrefour RD306/RD104

Création d'un cheminement piétons sur 150m

Création d'une bande cyclable sur 850m coté Est de la RD104